

ÉTAT DES LUTTES ET POSITIONS SYNDICALES LIÉES À LA PANDÉMIE DE COVID 19 EN ASIE ET ZONE PACIFIQUE

CHINE

La Chine, premier pays touché par le coronavirus, semble être le premier pays qui commence à sortir de la crise et de la paralysie.

Les conséquences sur l'économie et la situation sociale en Chine, frappée de plein fouet par cette nouvelle maladie, peuvent, même si un placage direct n'est pas à faire, donner une petite idée des désordres que va subir notre planète en sortie de crise.

Le chômage en Chine a augmenté à un rythme plus rapide au cours des deux premiers mois de 2020 en raison de l'épidémie de coronavirus qu'au cours des dix-huit mois précédents lorsque l'économie chinoise avait été plombée par la guerre commerciale avec les États-Unis.

La croissance de la Chine va ainsi ralentir abruptement cette année et pourrait même tomber à seulement + 0,1 % en 2020 contre + 6,1 % en 2019, selon un scénario du pire dévoilé lundi 23 mars par la Banque mondiale. Les économistes évoquent un retour de la croissance équivalente à 2019 (6,6 % en 2018, 6,1 % en 2019) pour 2023 au plus tôt.

En décembre, le Premier ministre chinois Li Keqiang avait déclaré « *qu'il n'y aura pas de familles dont tous les membres seraient au chômage* ».

Le taux de chômage officiel, basé sur une enquête auprès des employeurs, ne révèle pas la réalité de

la situation du marché du travail en Chine, car il n'inclut pas la plupart des travailleurs migrants, dont beaucoup travaillent dans des usines fermées dans le but de contenir la propagation du virus.

Les 320 millions de travailleurs migrants en Chine¹ sont considérés comme les plus vulnérables dans la mesure où beaucoup n'ont pas pu travailler depuis plusieurs semaines, voire mois.

Environ 230 millions d'entre eux travaillent de façon informelle, dans des restaurants de rues, TPE et surtout « magasins de famille » que l'on trouve à tous les coins de rues en Chine. Ces structures sont particulièrement vulnérables aux chocs économiques, car elles ne disposent ni de capitaux, ni d'existence « officielle » et sont donc moins en mesure d'emprunter².

Bien que la Chine ait déjà décidé de réductions d'impôts et d'un fond d'urgence visant à aider ces petites entreprises durement touchées et qui emploient la majorité de la main-d'œuvre, l'inquiétude plane. En effet, une enquête auprès de 7129 travailleurs réalisée le 23 mars (source Zhaopin), a indiqué que :

- seuls 40,2 % ont déclaré que leur entreprise avait entièrement repris la production ;
- 25,1% ont déclaré avoir perdu leur emploi à cause de l'épidémie ;

1. Bien que difficiles à établir, les statistiques de 2017 fixent le nombre de travailleurs migrants en Chine entre 289 millions et 355 millions de personnes.

2. D'après un article du *Financial Times* du 14 mars 2020.

- 17 % ont déclaré que leur salaire n'avait pas été payé;
- 20 % ont déclaré que le versement avait été reporté.

Une autre enquête de Zhaopin auprès des responsables des ressources humaines a brossé un tableau tout aussi sombre : un tiers des entreprises interrogées ont déclaré qu'elles prévoyaient de supprimer des emplois, tandis que 28,2 % ont déclaré qu'elles ne combleraient pas les postes vacants.

Après une paralysie du pays du 15 janvier au 10 mars, une reprise des luttes est visible mais demeure limitée. En effet, seuls 93 mouvements de grève se sont organisés³. Ce chiffre est très minime compte tenu du nombre de travailleurs, mais progresse de façon exponentielle.

De nombreuses manifestations ont eu lieu dans les secteurs des services et des transports qui connaissent déjà des difficultés économiques avant l'épidémie de Covid-19.

Ainsi, le 10 mars, plus d'un millier de chauffeurs de taxi de Liuzhou, ville du sud-ouest, ont organisé une manifestation réclamant la suspension des frais de location des véhicules et le droit de revendre leur véhicule à la compagnie de taxis sans pénalité. Ils protestaient également contre les taxis « sauvages » et contre la société Didi Chuxing, équivalente chinoise d'Uber⁴.

La plupart des manifestations étaient liées à des arriérés de salaires et à des licenciements. Par exemple, plusieurs travailleurs d'une société de restauration rapide à Pékin ont organisé une manifestation le 10 mars après que l'entreprise a refusé de payer trois mois de salaires en retard, s'élevant à près de 50 000 euros, alors même – chose exceptionnelle – qu'un tribunal d'arbitrage lui avait ordonné de les verser.

Les travailleurs de la construction, y compris certains qui avaient été recrutés pour construire des hôpitaux d'urgence pour les patients du Covid-19 à Wuhan, ont également été contraints de protester contre les salaires impayés.

3. Dont 40 rien que sur le mois de mars.

4. Uber n'a jamais réussi à concurrencer Didi en Chine et a préféré abandonner le marché chinois.

AUSTRALIE

La crise du coronavirus s'aggrave en Australie. Les entreprises non essentielles sont fermées et les personnes sont confinées à la maison. Il est à noter toutefois que les écoles, collèges et universités sont restés ouverts.

De nombreux travailleurs ont perdu leur emploi. Les secteurs du tourisme, des transports, de l'hôtellerie et des arts ont été touchés en premier lieu. Aujourd'hui, de nombreux travailleurs des commerces de détail perdent leur emploi.

La réponse du gouvernement australien a été mitigée dans la mesure où, entre autres, les mesures de relance financière sont principalement destinées aux entreprises.

Hier, à la suite d'une campagne syndicale, le gouvernement a annoncé une indemnisation salariale pour les travailleurs qui s'appliquera à toutes les entreprises et à la plupart des travailleurs. L'argent sera versé aux employeurs pour qu'ils le transmettent aux travailleurs et sera rétroactive au 1^{er} mars pour prendre en compte les travailleurs qui ont perdu leur emploi pendant cette période.

Toutefois cette décision présente quelques lacunes selon le syndicat :

- l'indemnisation de 1 500 \$ (840 €) par quinzaine n'est pas suffisante, estimant qu'il est nécessaire d'augmenter cette indemnisation jusqu'au salaire médian de 1 375 \$ (770 €) par semaine;
- cette somme ne couvre pas les travailleurs migrants détenteurs d'un visa temporaire (environ 1,4 million de travailleurs détenteurs d'un visa temporaire en Australie), ni les travailleurs intérimaires qui travaillent dans une même entreprise depuis moins de douze mois.

La campagne se poursuit pour remédier à ces deux lacunes, ainsi que pour que tous les travailleurs précaires qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie soient couverts par cette indemnité. Enfin notons qu'au cours des dernières semaines, l'ACTU a négocié avec les organisations patronales

à travers le pays pour réclamer que les travailleurs perçoivent au moins 80 % de leurs salaires et que l'État garantisse les revenus.

JAPON

Aucune mesure d'indemnisation n'est prise pour compenser les pertes de salaire, d'emploi ou de la fermeture des TPE. Aucune mesure exceptionnelle liée au coronavirus n'est financée de manière plus générale par le gouvernement. Les syndicats RENGO et ZENROREN ont demandé conjointement au cabinet ministériel la tenue d'une réunion tripartite. Mais ZENROREN n'a pas été invité tandis que RENGO et Japan Business Fédération⁵ n'ont pu participer qu'à la séance inaugurale. Depuis, plus aucune réunion tripartite n'a été organisée et aucune nouvelle réunion n'a été planifiée.

ZENROREN a annulé toutes les réunions ou rassemblements. La période de mars à avril est traditionnellement le moment des campagnes d'adhésions, et le syndicat craint donc une baisse du nombre de syndiqués.

SRI LANKA

FTZ Union est, conjointement avec l'État, chargé du suivi médical et social des travailleurs. À la suite d'une plainte écrite par le syndicat FTZ Union le 26 mars, 20 000 travailleurs bloqués dans les zones franches ont été autorisés à retourner dans leurs villages.

Dans la mesure où tous les donneurs d'ordres sont fermés et qu'ils ne passeront pas de commandes, certaines entreprises de confection ont d'ores et déjà informé qu'elles ne pourraient pas payer les salaires du mois prochain. Le syndicat FTZ Union a envoyé une lettre au ministre en charge du travail, lui demandant d'imposer aux employeurs concernés de payer les salaires du mois de mars sans plus tarder.

Ainsi, les travailleurs de Star Garments (grosse entreprise de fabrication textile multimarque) ont reçu des lettres de la direction indiquant qu'elle a versé les salaires pour le mois de mars, mais qu'elle

a suspendu le paiement de la prime annuelle qui devait être versée en avril. FTZ Union a contacté la direction de Star Garments pour résoudre ce problème et, si cela s'avère nécessaire, le syndicat a indiqué qu'il sollicitera le soutien de la CGT.

NÉPAL

Depuis l'accroissement du nombre de malades au Népal, GEFONT a présenté au gouvernement népalais un certain nombre de revendications liées à la situation créée par le Covid-19. Le 29 mars, le gouvernement a présenté un plan d'aide pour les travailleurs touchés par la pandémie de coronavirus. Ce plan reprend toutes les demandes formulées par GEFONT :

- le gouvernement versera 31 % du salaire de base, correspondant à la prise en charge des cotisations sociales (part salariale et patronale), l'employeur versera le reste du salaire et des primes éventuelles aux travailleurs ;
- le salaire ne peut subir aucune baisse pendant la période de confinement consécutive à la pandémie ;
- les autorités locales doivent gérer et fournir de la nourriture à tous les travailleurs journaliers et de l'économie informelle pendant le confinement ;
- les chômeurs, les migrants de retour au Népal et les immigrés qui ne peuvent pas prendre l'avion pour leur pays d'origine en raison de la pandémie peuvent participer au programme d'emploi stratégique et recevoir une indemnité suffisante pour leurs moyens de subsistance ;
- les frais de scolarité des écoles privées pour les mois de mars et d'avril ne doivent pas être payés par les travailleurs ;
- garantie d'État de 2,5 millions de NRS⁶ pour les frais et revenus des personnes ayant un rôle stratégique⁷ dans la lutte contre la pandémie ;
- subventions pour les travailleurs ne pouvant

5. JBF, organisation patronale.

6. 19 millions d'euros.

7. Ambulanciers, médecins, éboueurs et les autres travailleurs.

payer pour la fourniture d'électricité pendant la pandémie;

- les équipements de protection individuelle sont fournis gratuitement au travailleurs;
- le traitement médical et social des personnes

infectées par la Covid-19 est gratuit.

Voici le lien vers leur site de BWI, Global Union du bois et de la construction où sont recensées les initiatives liées au Covid-19 dans différents pays: https://www.bwint.org/fr_FR/cms/covid-19-reponse-syndicale-1689